



Maisons-Alfort, le 26 décembre 2012

LE DIRECTEUR GENERAL

## AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail  
relatif à la première demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché  
du produit biocide PERACLEAN 15**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier déposé par la société **EVONIK DEGUSSA GmbH** de demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché pour le nouveau produit biocide **PERACLEAN 15** et son avis est requis.

***Après évaluation de la demande, par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.***

### **CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE**

Ce dossier concerne la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché d'un nouveau produit biocide PERACLEAN 15.

### **CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT**

Le produit PERACLEAN 15 est un biocide de type 4 composé de 15 % m/m d'acide peracétique et de 21,6 % m/m de peroxyde d'hydrogène se présentant sous la forme liquide.

L'acide peracétique et le peroxyde d'hydrogène sont des substances actives notifiées à l'annexe II du règlement communautaire n°1451/2007 du 4 décembre 2007, en cours d'évaluation au niveau européen pour le type d'usage revendiqué.

Nom ou description générique des substances actives :	1) acide peracétique 2) peroxyde d'hydrogène
N° CAS :	1) 79-21-0 2) 7722-84-1
Type de produit :	TP 4

**CONSIDERANT**

Que le pétitionnaire a déclaré dans son courrier du 14 décembre 2012 annuler sa demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché ;

**L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail estime que la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit PERACLEAN 15 n°20090337, présentée par la société EVONIK DEGUSSA GmbH, est devenue sans objet.**

**Marc MORTUREUX**

**Mots-clés :** première demande, acide peracétique, peroxyde d'hydrogène, TP4